

# Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale

*La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.*

## Des méfaits évitables

L'Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) est une expression générale utilisée pour décrire les effets qui peuvent survenir chez les personnes dont la mère a consommé de l'alcool pendant la grossesse. L'ETCAF n'est pas un diagnostic en soi, mais les diagnostics peuvent être :

- syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF);
- SAF partiel;
- troubles neurologiques du développement associés à l'alcool; et
- malformations congénitales associées à l'alcool.

L'ETCAF est la principale cause de déficience au niveau du développement chez les Canadiens et les Canadiennes. On estime que l'incidence de l'ETCAF chez les Autochtones canadiens, ainsi que ceux vivant en régions rurales et éloignées est plus élevée de manière significative que dans la population en général.

L'ETCAF résulte de la consommation d'alcool par la mère pendant la grossesse. Cependant, les causes fondamentales sont beaucoup plus complexes et comprennent la pauvreté, le chômage, l'abus et la violence familiale. Ces facteurs échappent parfois au contrôle de la personne. Les femmes peuvent consommer de l'alcool

pour essayer de surmonter des difficultés, continuant ainsi pendant leur grossesse. Nous savons que le cerveau en développement est sensible aux effets dommageables de l'alcool à tout moment pendant la grossesse. Par conséquent, le gouvernement du Canada souligne que durant la grossesse, il n'y a aucun moment sécuritaire pour consommer de l'alcool, ni aucune quantité d'alcool consommée qui peut être considérée sans danger.

L'ETCAF est une question sociale et de santé publique complexe qui touche bon nombre de familles canadiennes, de communautés de toutes les régions du pays et de la société dans son ensemble. Les personnes atteintes de l'ETCAF peuvent avoir des problèmes de santé physique, des problèmes d'apprentissage à l'école, des troubles de mémoire et une capacité d'attention diminuée. Elles peuvent éprouver de la difficulté à exprimer leurs sentiments et leurs pensées de façon adéquate, et sont parfois incapables de contrôler leurs comportements. En raison de ces handicaps importants, ces personnes peuvent avoir de la difficulté à conserver un emploi, à gérer leur argent et à interagir avec les autres. De plus, elles peuvent avoir de la difficulté à comprendre la relation entre un bon comportement et une récompense, et un mauvais comportement et ses conséquences. Ces caractéristiques peuvent rendre les individus atteints de l'ETCAF vulnérables. Ils sont susceptibles de se retrouver sans emploi, peuvent faire face à l'itinérance, et être en contact avec le système de justice criminelle, que ce soit en tant que victime ou délinquant. Les individus atteints de l'ETCAF n'ont souvent pas la capacité intellectuelle de comprendre la nature et les conséquences de leurs actions.

Finalement, les personnes atteintes de l'ETCAF ont plusieurs besoins particuliers et sont susceptibles de requérir du support tout au long de leur vie.

Grâce à divers moyens, dont la Stratégie canadienne antidrogue, le gouvernement du Canada continue de travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec les organisations communautaires, et de leur fournir un soutien financier ou autre, pour faire face à la question de l'ETCAF. Les objectifs de cette collaboration sont d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes de sensibilisation aux dangers de la consommation d'alcool pendant la grossesse, de repérer et d'aider les personnes et



les populations à risque et d'aborder la question des incapacités secondaires de l'ETCAF. Aucun secteur ni aucune administration ne peut entreprendre ce travail seul.

L'Agence de santé publique du Canada, Santé Canada et d'autres recueillent des données probantes sur les connaissances, les attitudes et les comportements du grand public, des groupes de professionnels de la santé et des groupes paramédicaux à l'égard de l'ETCAF. Cette cueillette de données améliorera les connaissances sur l'ETCAF et aidera à identifier et développer des politiques et des programmes appropriés. Les objectifs communs à tous les programmes sont: renforcer les capacités individuelles, communautaires et des professionnels afin de réduire l'incidence de l'ETCAF sur les naissances à venir, et d'améliorer les perspectives d'avenir pour les personnes atteintes de l'ETCAF.

L'initiative pancanadienne sur l'ETCAF, mise sur pied en 1999 et dirigée par l'Agence de santé publique du Canada, met l'accent sur la sensibilisation de la population à l'échelle nationale, la formation et le développement des capacités, le dépistage et le diagnostic précoces, la coordination et l'échange de renseignements et de pratiques exemplaires sur le leadership, les partenariats et l'élaboration de politiques, la surveillance et un fonds d'aide aux projets stratégiques d'envergure nationale.

La Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits à Santé Canada est responsable de la prestation du programme de l'ETCAF pour les Premières nations sur réserves et les Inuits. Le programme est axé sur : la sensibilisation, l'éducation et la formation en matière de prévention afin d'accroître les capacités des communautés de s'attaquer à l'ETCAF; les interventions ciblées pour les femmes susceptibles de donner naissance à un enfant atteint de l'ETCAF; le soutien aux parents et à la famille des enfants atteints; et sur les initiatives de collaboration avec les partenaires sur des questions comme le dépistage, l'évaluation et le diagnostic précoces.

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ETCAF et le Cadre d'action sur l'ETCAF, consultez le site web à l'adresse suivante :*  
[http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/saf-eaf\\_accueil\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/dca-dea/programs-mes/saf-eaf_accueil_f.html)

*Pour obtenir plus de renseignements sur la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits :* [http://www.hc-sc.gc.ca/dgspni/pc/saf\\_eaf/](http://www.hc-sc.gc.ca/dgspni/pc/saf_eaf/)

*Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:*  
[www.santecanada.gc.ca/sca](http://www.santecanada.gc.ca/sca)

*Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez*  
[www.santecanada.gc.ca/sca-cna](http://www.santecanada.gc.ca/sca-cna)